

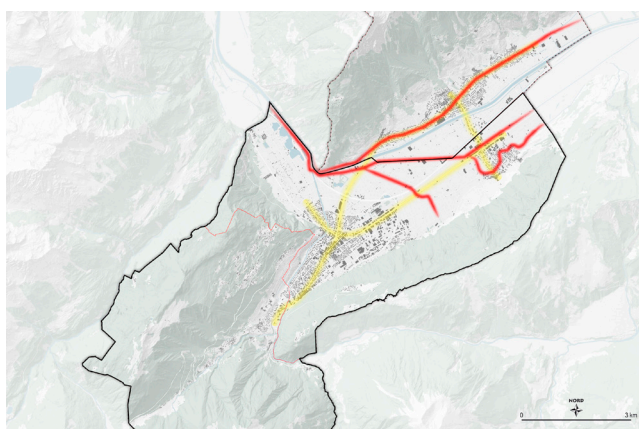


P.B.4.2

REVITALISATION DES CANAUX

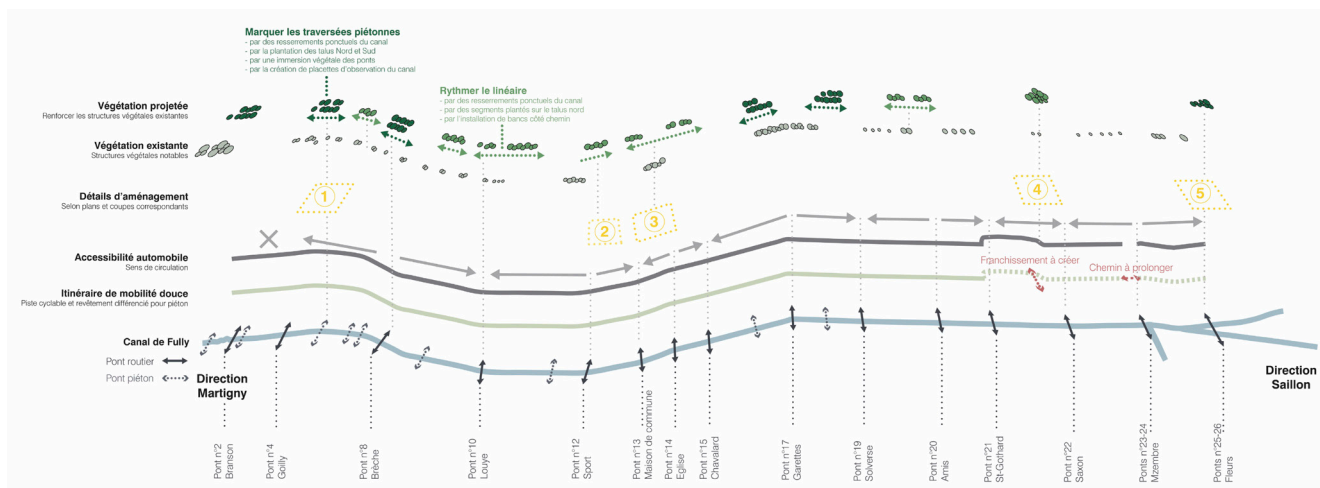
| | | | |
|---|--|---------------------------------|---------------------------|
| Catégorie | Biodiversité | Priorité | A-B |
| Instance(s) responsable(s) | Martigny, Fully | Instance(s) concernée(s) | Canton (SFCEP, SCA, SPCR) |
| Stratégie sectorielle | S.P.1, S.P.3 | | |
| Description | <p>État actuel Les canaux sont une entité importante dans le paysage de la plaine du Coude du Rhône. Outre leur fonction agricole historique, ils sont essentiels dans la bonne santé du réseau écologique. Actuellement, les valeurs environnementales et paysagères de ces canaux sont généralement faibles. Plusieurs portions de canaux sont d'ailleurs enterrées.</p> <p>État attendu Les canaux sont à moyen et long terme des structures importantes de la plaine du Rhône, tant pour l'agriculture, l'écologie que pour la mobilité de loisirs. Leur revalorisation permet de structurer la plaine (c.f.: P.R.4.3) tout en contribuant à une bonne irrigation de la plaine agricole (c.f.: P.A.4.1) et à une vitalité environnementale améliorée. Les rives des canaux invitent à la promenade et la mobilité de loisir et viennent se raccrocher aux cheminements de mobilité douce du territoire du Coude du Rhône. Dans tous les cas, il s'agira de préserver leur fonction agricole.</p> <p>Des projets sont en cours pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le canal du Toléron : revitalisation du canal dans la plaine, entre son embouchure et l'A9. Plantation de rideaux abri et amélioration de la mobilité douce. À étudier la pertinence de la poursuite du réaménagement du canal, entre l'A9 et le village de Charrat dans une optique de création d'une échappée (parcours entre le village et le Rhône c.f. P.R.4.2).• Le canal de Fully (c.f. U.EP.4.5). Un avant-projet mêlant renaturation, mobilité douce et requalification d'espaces publics est actuellement en cours à Fully. Cet avant-projet pourrait être étendu en amont du canal, en direction du village de Saillon (hors périmètre d'agglomération). <p>Des projets devraient se mettre en place pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le canal du Syndicat, en matière de renaturation et de parcours doux vers le Rhône (cf. P.R.4.2).• Le canal des Quiss en matière de renaturation et de parcours doux pour les riverains. | | |
| Opportunité et utilité | <p>Opportunité : Cette mesure répond au besoin (3.3) de poursuivre la logique de développement d'espaces publics en lien avec les cours d'eau.</p> <p>Utilité : CE1.5 : Une des utilités de la mesure est l'amélioration importante de la mobilité douce le long des canaux en proposant un réaménagement qui permet une meilleure appropriation des usagers. CE2.3 : Ce réaménagement permet également une amélioration générale de la qualité des espaces publics aux abords du cours d'eau en augmentant la valeur d'usage de ces derniers. CE4.4 : Finalement, une meilleure mise en valeur des espaces ouverts, naturels et paysagers est à l'honneur puisque des revitalisations sont prévues.</p> | | |
| Réalisation | | | |
| État de coordination dans le PDc (au 01.01.21) | Pas concerné | | |

| | | |
|--|--|--|
| État de planification | Canal de Fully : avant-projet Canal du Toléron : projet Canal du Syndicat : intentions, études à lancer, 2024-2028 Canal des Quiess : intentions, études à lancer, 2024-2028 | |
| Calendrier de mise en oeuvre | Canal de Fully : horizon de réalisation 2024-2028 Canal du Toléron : renaturation du 1er tronçon avant 2024 Canal du Syndicat : sera déterminé en fonction de l'étude de planification. Canal des Quiess : sera déterminé en fonction de l'étude de planification. | |
| Autre | | |
| Fiches concernées du PDC | A.1, A.2, A.8, A.9, A.12, A.11, A.13, B.6 | Fiches concernées du PDi N1, N2, N3, N4, M5 |
| Lien avec les autres mesures | U.N.4.2 Nature en ville PA.4.1 Cœurs agricoles PR.4.1 Coordination avec le projet de 3e correction du Rhône PR.4.2 Prolongation des espaces publics vers le Rhône PR.4.3 Valorisation du paysage du Coude du Rhône PB.4.1 Revitalisation des berges de la Dranse PB.4.3 Projets « nature » | |
| Impacts sur les domaines transversaux | La mesure est concernée ou a un impact sur les éléments suivants (en gras) : <u>Nature / environnement</u> <input type="checkbox"/> Environnement gris : OPAir / OPB / ORNI / OPAM / OSites <input checked="" type="checkbox"/> Environnement vert : OEaux / OSol / OFo / OPN <input checked="" type="checkbox"/> Dangers naturels <u>Agriculture</u> <input checked="" type="checkbox"/> Surfaces d'assolement | |
| Documents mis à disposition | <ul style="list-style-type: none"> Canal de Fully, Quelle valorisation possible ?, GAME-VS, 2020 | |
| Plan de situation | | |





Plan selon état d'avancement





Source: Canal de Fully, Quelle valorisation possible ?, GAME-VS, 2020